



L'Épifeuille garde le lien

Bulletin de liaison municipal en temps de confinement

N° 7

Le mot du Maire

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**

Chères Aigrefeuilloises, chers Aigrefeuillois,

Veillée d'armes ce week-end en attendant la reprise des écoles ce mardi 12 mai. Les derniers ajustements ont été discutés collectivement entre la mairie, les équipes enseignantes, les personnels communaux, les parents d'élèves et les précautions sont prises afin que tout se passe au mieux.

Ce sont donc les maternelles Grande Section, et les élémentaires CP et CM2, qui vont retrouver leurs classes quelque peu différentes puisque réaménagées pour garder une distance suffisante entre les élèves. La cantine sera assurée par le SIVURS/Sicoval avec des repas froids.

Par ailleurs, avec Toulouse Métropole, la commune d'Aigrefeuille a commandé et reçu des masques lavables en tissu qui seront distribués dans les boîtes aux lettres à tous les habitants à partir de la fin de semaine. D'autres masques seront offerts bientôt par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Voilà au sortir de cette longue période de huit semaines de confinement, nous vous espérons en bonne santé, et malgré tout en forme, pour reprendre une vie un peu plus normale, mais toujours en appliquant la distanciation sociale et les gestes barrière afin de ne pas relancer l'épidémie. Christian André et moi-même vous renouvelons nos encouragements à poursuivre vos efforts et vos gestes de solidarité envers les autres !

Votre maire, Brigitte Calvet

Aigrefeuille a (tout de même) commémoré le 8 mai

Cette année, compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, a annoncé le 20 avril que les cérémonies du 8 mai 2020, ne seraient pas ouvertes au public. Outre l'hommage rendu par le Président de la République à l'Arc de Triomphe, dans les communes, les maires pourraient organiser, en format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation, un dépôt de gerbe au monument aux morts.

C'est ainsi qu'à Aigrefeuille, côte à côte, Brigitte Calvet et Christian André ont participé à une courte cérémonie permettant de rendre hommage par une minute de silence à toutes les victimes de la barbarie nazie et de ses émules (50 millions de victimes, militaires et civils confondus) et de célébrer ce 75^{ème} anniversaire de la Victoire par une Marseillaise retentissante.

Assistance minimale donc pour ce 8 mai 2020, mais la commune a tenu à marquer l'importance de ces rites républicains qui font France, qui font notre République, qui ravivent les mille liens que notre mémoire commune tisse entre chacun de nous.

Il convenait de le faire malgré ou plutôt justement en raison de la période exceptionnelle que traverse le pays et notre société. Reprenant les mots d'Albert Camus en 1957, avec et après cette pandémie, il nous faut et il nous faudra en effet « empêcher que le monde ne se défasse » !



Un peu d'histoire

L'histoire a retenu la date du 8 mai 1945 comme la ratification de l'acte de reddition de l'Allemagne. Pourtant, un peu moins de 24 heures plus tôt, un document quasi identique était ratifié à Reims.

Si l'histoire a retenu la date du 8 mai plutôt que celle du 7, c'est d'abord en raison de la colère russe. Souhaitant que la signature ait lieu sur le territoire de l'ennemi vaincu, Staline obtint des Alliés qu'une cérémonie soit organisée à Berlin, dans la capitale vaincue.

Cette commémoration a permis d'officialiser la capitulation aux yeux de tous, le 8 mai 1945, avec la signature de la fin des combats armés à 23h01, soit 01h01 du matin pour les Russes. Ce qui explique pourquoi les Russes fêtent la victoire le 9 mai.

La reprise à Aigrefeuille !

A partir du 11 mai, les services administratifs de la Mairie ouvriront à nouveau au public aux horaires habituels : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h-12h / 14h-17h30 (fermeture au public le jeudi sauf urgence : naissances, décès etc.).

Dans le contexte actuel, les gestes barrières indiqués à l'entrée de la Mairie devront être strictement respectés et le port du masque y sera obligatoire avant d'entrer. Cependant, pour des questions d'hygiène sanitaire, nous vous demandons de continuer à privilégier les échanges par mail, téléphone, voire par courrier et de ne vous présenter à la mairie qu'en cas de nécessité.

Concernant les autres services municipaux, nos agents sont mobilisés aux écoles pour la restauration et la garde des enfants à la pause méridienne. Une garderie après l'école et le mercredi est réservée aux enfants dont les parents sont considérés comme prioritaires (personnels soignants, forces de l'ordre, pompiers etc.)

Les agents d'entretien assureront un ménage et une désinfection très régulière de tous les locaux municipaux utilisés avec une attention particulière portée aux locaux scolaires.

Les agents des services techniques assureront une présence régulière pour entretenir les espaces publics et assurer le ramassage des déchets verts qui reprendra dès le mercredi 13 mai dans les conditions habituelles : Les déchets doivent être déposés sur le trottoir, devant l'habitation, dans des sacs d'un poids raisonnable et en nombre restreint (8 sacs de 20 kg maximum). Les grandes coupes doivent être réunies en bottes facilement manipulables (max 1,5 m et 20 kg). Evitez de mettre les déchets trop tôt avant la date. Pour les gros volumes de déchets la Mairie peut mettre à disposition une benne sur demande.

La **médiathèque** ouvrira à nouveau prochainement. Nous organisons actuellement son mode de fonctionnement afin de permettre la mise à disposition de documents dans de bonnes conditions de sécurité.

Le **Marché de Plein Vent** rouvrira dès le mardi 12 mai 2020 aux horaires habituelles soit de 16 à 20 heures en présence de Messieurs Pélisse, boucher, Lasbordes, pizzaiolo, Mercadère pour la vente de crêpes et pour la première fois, Mme Zouaoui, fromagère, vous proposera ses produits.

Jusqu'à nouvel ordre, les aires de jeux resteront fermées ainsi que les salles municipales d'activités.

Elus et agents municipaux restent à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

La mairie à votre disposition

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie si vous avez besoin d'aide, si vous avez des questions :

05 61 83 68 97 ou par message:

mairie.aigrefeuille31@wanadoo.fr

De même, si, en raison de la situation actuelle, vous vous trouvez confrontés à des difficultés financières, n'hésitez pas à solliciter le CCAS de la commune, qui traitera votre demande en toute confidentialité.

Restez motivé !

Difficultés à se mettre au travail, esprit qui vagabonde, fatigue chronique... Avec le confinement ou le télétravail qui s'éternisent, le moral n'est pas toujours au beau fixe.

Quelques astuces peuvent toutefois vous aider à doper votre motivation, explique la psychothérapeute Emma Cullinan dans Welcome to the Jungle France:

- Soyez indulgent avec vous-même: enfermement et télétravail bousculent nos habitudes. Acceptez de perdre en efficacité et trouvez votre propre rythme de travail.
- Créez une routine: adoptez des gestes récurrents (comme commencer vos journées à heure fixe) pour déclencher des réflexes de travail.
- Fixez-vous des échéances: gardez la notion du temps en définissant des deadlines précises pour vos projets.
- Communiquez: profitez des outils à disposition (Zoom, Slack...) pour communiquer régulièrement avec vos collègues ou vos amis.
- Faites des pauses: remplacez les moments de distraction par de vraies coupures qui permettent de se déconnecter et de revenir plus efficace.
- N'ajoutez pas du stress au stress: consommez les informations sur le Covid-19 avec parcimonie pour ne pas vous créer des angoisses inutiles.

Et vous, quelles sont vos astuces pour rester motivé actuellement?

Des nouvelles du monde

La fin de la consommation de chiens et chats en Chine ... dans deux villes. On avance!

Le 1er mai 2020, Shenzhen et Zhuhai sont devenues les premières villes chinoises à interdire la consommation de chiens et chats. Et le gouvernement a lancé jusqu'au 8 mai une consultation publique pour les sortir de la liste des animaux pouvant être élevés pour leur viande, leur fourrure ou à des fins médicales.

La Fondation 30 Millions d'Amis espère que ces signaux témoignent d'une véritable évolution des moeurs, qui mettront également un terme définitif au cruel festival de Yulin où des milliers de chiens sont tués pour être consommés.



**Cannes : Le fameux Boulevard de la Croisette
Un sanglier devient la Star !**



Vous n'utiliserez plus jamais ce mot péjorativement : Micmac

Les Micmacs, parfois appelés Mi'kmaq, (Mi'kmaq / Mi'gmaq et Mig'mawag, inv. obsolète, en micmac) sont un peuple amérindien de la côte nord-est d'Amérique, faisant partie des peuples algonquiens. Il y a aujourd'hui vingt-huit groupes distincts de cette ethnie au Canada, et un seul groupe ethnique, la tribu d'Aroostock aux États-Unis. Arrivés il y a plus de dix mille ans, ces « premiers hommes », comme ils se nommaient, venus de l'Ouest via le détroit de Béring, étaient déjà présents dans cette partie du monde bien avant l'arrivée des Vikings puis des Européens.

Le micmac est une langue de la famille des langues algonquiennes parlée par la nation micmaque



« Micmac » signifie « mes frères » ou « mes amis »

Informations et liens utiles sur la pandémie

Sortie du confinement :

La Haute-Garonne, comme toute l'Occitanie, est classée en zone verte (circulation limitée du virus). Toutes les informations expliquant l'organisation de la vie quotidienne (vie sociale et activités, déplacements, commerces, écoles et crèches, transports et sport) sont accessibles sur le site internet du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/strategie-de-deconfinement>

Plus besoin d'attestation de sortie à partir du 11 mai. Chacun peut circuler sans attestation avec, s'il est en voiture, un justificatif de domicile tel qu'un chéquier, une pièce d'identité, un justificatif d'assurance de la voiture, une facture. En revanche, les déplacements au-delà de 100 km à vol d'oiseau de son lieu de résidence actuel sont interdits, sauf si ces 100 km se font au sein d'un même département.

[Voir les détails sur l'infographie des pages suivantes !](#)

Agence Régionale de Santé - Occitanie : <https://www.occitanie.ars.sante.fr>

Diffuse un bulletin d'information quotidien sur la situation en Occitanie



Dispositif de soutien psychologique : un numéro unique est mis en place à l'échelle de la région Occitanie : 05.34.39.33.47

Suivre l'évolution de la pandémie dans le monde [ici](#) (source : John Hopkins University)

<https://www.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html#/bda7594740fd40299423467e9ecf6>

Après le confinement, rester vigilant !

Pour certains enfants, pour certaines femmes, le confinement a pu malheureusement rimer encore plus avec châtement. Si vous avez été ou êtes victime ou témoin, même auditif, même dans le doute, de violence, appelez !



Réserve civique : ça fonctionne



Une « réserve civique » a été mise en place pour aider les associations en première ligne dans la lutte contre l'épidémie de covid-19. Cela fonctionne avec la plateforme en ligne ouverte à tous « jeveuxaider.gouv.fr » (<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>). Plusieurs missions à pourvoir sur Toulouse pour l'aide aux devoirs, le maintien d'un lien (téléphone, visio, mail, ...) avec des personnes fragiles isolées (âgées, malades, situation de handicap, de pauvreté, de précarité, etc.).

Centres de consultation Coronavirus

Ces centres complètent le dispositif de prise en charge des patients en médecine de ville. En cas de doute sur sa pathologie, la population est invitée à ne pas se présenter directement mais de consulter, d'abord par téléphone, son médecin généraliste ou d'appeler le 15.

Pour Aigrefeuille, les centres les plus proches sont :

- Saint-Orens-de-Gameville, 13 Boulevard du libre Échange - Espace Marcaissonne
- Balma, 14 rue du Jardin - Gymnase Compas près de l'Intermarché
- Toulouse Est, 42 rue Henriette Achiari - Salle Achiari
- Toulouse Sud-Est, 7 avenue St Eupéry - Salle Pont des Demoiselles
- Ramonville Saint-Agne (13 km) - Gymnase Karben - Avenue Karben



Bulletin d'information COVID-19 en Occitanie

Ces informations sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide de la situation sanitaire

SAUVEZ VOS VIES
RESTEZ PRUDENTS

64

Lundi 11 mai 2020 à 19h30

7451
TESTS POSITIFS
EN OCCITANIE

- 432 hospitalisations en cours, dont 101 en réanimation
- 2 439 retours à domicile
- 455 décès à l'hôpital

Surveillance sanitaire
Santé publique France assure désormais un suivi épidémiologique harmonisé au plan national. Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires sont accessibles sur le site de Santé publique France > [consulter le bulletin Occitanie](#)

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL RETOURS A DOMICILE	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	3	2	29	2
Aude (11)	20	3	190	55
Aveyron (12)	23	1	121	22
Gard (30)	99	20	229	77
Haute-Garonne (31)	102	37	537	57
Gers (32)	20	2	66	22
Hérault (34)	66	18	609	115
Lot (46)	13	0	125	20
Lozère (48)	0	0	20	1
Hauts-Pyrénées (65)	44	4	116	25
Pyrénées-Orientales (66)	9	0	267	34
Tarn (81)	25	7	93	21
Tarn-et-Garonne (82)	8	7	37	4
OCCITANIE	432	101	2439	455

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



PRATIQUE

Bons réflexes :
Appeler votre médecin dès le début des symptômes.

24/24

Consultez :

- Les derniers [communiqués de presse de l'ARS Occitanie](#)
- Le dernier [point de situation national du Ministère de la santé](#)

Consultez les sites officiels

mis à jour en temps réel :
Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé...
www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus

Suivi épidémiologique :
www.santepubliquefrance.fr

En direct sur Twitter :

@gouvernementFR @MinSoliSante @AlerteSanitaire @ARS_OC

J'ai des symptômes du COVID-19

COVID-19



Je romps l'isolement uniquement en cas de test négatif ou après guérison



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

PLAN DE DÉCONFINEMENT

Organisation de la vie quotidienne

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin		Perspectives après le 2 juin
 DÉPLACEMENTS		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Dans l'espace public	 Sauf dérogation			
En transports en commun (masques obligatoires)	 Sauf dérogation		 Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation	
Longue distance (> 100 km en cas de sortie du département de résidence)	 Sauf dérogation		 Limités aux motifs impérieux familiaux et professionnels (Attestation)	 À définir fin mai
	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin		Perspectives après le 2 juin
 COMMERCES		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Commerces (hors marchés en plein air, bars, restaurants, etc) et centres commerciaux < 40 000 m ²	 Uniquement de première nécessité		 Respect de règles sanitaires et organisationnelles Possibilité de fermeture en cas de non-respect (Masque recommandé pour les personnels et les clients)	
Marchés en plein air	 Possibilité d'ouverture à la main du Préfet		 Respect de règles sanitaires et organisationnelles Possibilité de fermeture par le Préfet	
Centres commerciaux > 40 000 m ²	 		 Fermeture possible par le Préfet en cas de zone de chalandise éloignée	 À définir fin mai
Coiffeurs, instituts de beauté, etc.	 		 Sous réserve du respect des guides sanitaires	
Bars, cafés, restaurants	 	 	 	 À définir fin mai

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin		Perspectives après le 2 juin
 ÉCOLES ET CRÈCHES		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Crèches	 Accueil des enfants de personnels prioritaires (10 enfants max.)	 Réouverture dans la limite de groupe de 10 enfants (Masques obligatoires pour les personnels)		
Maternelles		 Ouverture Limite de 10 élèves par classe		
Élémentaires		 Ouverture Limite de 15 élèves par classe		
Collèges		 En commençant par 6ème et 5ème Limite de 15 élèves par classe (Masques obligatoires)		Ouverture en fonction de la circulation de l'épidémie dans le département
Lycées				Décision fin mai sur l'ouverture début juin, en commençant par les lycées professionnels

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin		Perspectives après le 2 juin
 TRANSPORTS		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Transports en commun urbain	 Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés	 Offre maximale : En heure de pointe, réservés aux déplacements domicile-travail, scolaires et rendez-vous médicaux (Port du masque obligatoire)		
Transports inter-régionaux	 Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés	 Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux (Port du masque obligatoire)		 À définir fin mai
Avions	 Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés	 Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux (Port du masque obligatoire)		 À définir fin mai
Taxis / VTC	 Uniquement pour les déplacements autorisés	 Limitation du nombre de passagers (Port du masque obligatoire en l'absence de protection chauffeur/passager)		

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin		Perspectives après le 2 juin
 VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Cinémas et théâtres				 À définir fin mai
Médiathèques, bibliothèques et petits musées				
Grands musées				 À définir fin mai
Forêts				
Parcs et jardins				Ouverture en fonction de la circulation de l'épidémie dans le département
Plages et lacs		 Ouverture possible par les Préfets à la demande des maires	 Ouverture possible par les Préfets à la demande des maires	 À définir fin mai
Salles de sport, salles des fêtes et polyvalentes				 À définir fin mai
Colonies de vacances, camps, etc.				 À définir fin mai
Mariages et cérémonies	 Reportés (sauf urgence)	 Reportés (sauf urgence)		 À définir fin mai
Lieux de cultes	 Sans cérémonie	 Sans cérémonie		 À définir fin mai
Cérémonies funéraires	 Moins de 20 personnes	 Moins de 20 personnes		 À définir fin mai
Cimetières				
Rassemblements de plus de 10 personnes				 À définir fin mai
Évènements de plus de 5000 personnes		 Interdit jusqu'au 31 août		 Interdit jusqu'au 31 août

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin		Perspectives après le 2 juin
 SPORTS		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Sport individuel à l'extérieur	 Sauf activité physique à moins de 1km, pendant moins d'1h	 Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale		 Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale
Sport individuel à l'intérieur (gymnases, piscines)				 À définir fin mai
Sports collectifs et de contact		 Liste établie par le ministère		 À définir fin mai
Sports collectifs professionnels		 Fin de la saison 2019/2020		 Fin de la saison 2019/2020
Centres nautiques		 Ouverture possible par les Préfets à la demande des maires	 Ouverture possible par les Préfets à la demande des maires	 À définir fin mai